



Comité Départemental de Course d'Orientation du Bas-Rhin

Maison départementale des Sports – 4 rue Jean Mentelin – BP 28 – 67035 STRASBOURG

Cédex

Adresse postale : CDCO 67 - 22 rue des Faisans 67120 DUTTLENHEIM

Contact : 0388508855 – cd.bas-rhin@ffcorientation.fr



Procès-Verbal de la réunion du Comité Directeur

Adopté par le comité directeur du 16 octobre 2019.

Le jeudi 27 septembre 2018 à 18h30, le Comité Directeur s'est réuni à la Maison Départementale des Sports.

Membres présents : Christian Bottemer, Hubert Brellmann, Yves Caru, Renaud Philippe, Pierre Schwartz, Christophe Villar, Christiane Vogt, Claude Vogt ;

Invité : André Hallouard (président de l'ASOPE)

Le Comité Directeur est présidé par M. Claude Vogt en qualité de président de l'association.

Il est assisté par un secrétaire de séance M. Pierre Schwartz

Plus du tiers des membres (8/8) étant présents et représentant plus de la moitié des voix (8/8), le comité directeur peut valablement délibérer tel qu'il est prévu à l'article 6-3-2.B des statuts.

Les débats ont lieu conformément à l'ordre du jour de la convocation :

1 - Adoption du PV de la réunion du 18 avril 2018

Le PV est adopté à l'unanimité sans modification.

2 - Convention d'objectif avec le Conseil Départemental 67

La convention a été approuvée par le CD 67, une convention financière a donc été signée entre les deux parties. Elle prévoit un financement du CD 67 à hauteur de 2000€ par an pendant 2 ans.

3- Point financier

La subvention CNDS de 1500€ a été versée ainsi qu'une première partie de la subvention du CD 67 de 1200€ (suite à la convention financière).

Un financement exceptionnel au profit du COSE à hauteur de 25% du montant total pour la réalisation de la carte de Still, est mis au vote et adopté à l'unanimité.

L'achat d'un kit entraînement supplémentaire est évoquée. André Hallouard fait savoir que l'ASOPE dispose de divers matériels d'occasion qu'il pourrait céder. Il lui est demandé de fournir la liste avec les tarifs proposés.

4- Carto

Christophe Villar demande aux clubs de préparer leur plan carto 2019.

Il rappelle que les nouvelles cartes doivent être envoyées directement à la ligue par les clubs.



Comité Départemental de Course d'Orientation du Bas-Rhin

Maison départementale des Sports – 4 rue Jean Mentelin – BP 28 – 67035 STRASBOURG

Cédex

Adresse postale : CDCO 67 - 22 rue des Faisans 67120 DUTTLENHEIM

Contact : 0388508855 – cd.bas-rhin@ffcorientation.fr



5- Balises de couleur

Le passage des balises de couleur organisé par le CDCO 67 a eu lieu au Champ du Feu le 16 juin. 13 filles et 18 garçons (dont 5 du département) ont participé aux épreuves. 6 balises verte, 11 balises bleu et 2 balises jaune ont été obtenues. Au niveau technique, les épreuves se sont bien déroulées, à noter toutefois une faiblesse de certains participants à l'épreuve du suivi d'itinéraire.

Une difficulté est apparue, la supervision par un moniteur pose problème, 1 seul moniteur étant actuellement actif dans le département.

6- Remise des récompenses de la Coupe du crédit Mutuel Alsace

La cérémonie est programmée à l'issue de la City Race de Strasbourg organisée par l'ASOPE.

Le club est en attente de la réponse de la ville. Dans l'hypothèse d'une réponse négative, l'ASOPE organisera une manifestation à Erstein.

Yves Caru a fait la demande de récompenses auprès du Crédit Mutuel.

Afin de pouvoir organiser le pot de l'amitié, il sera demandé aux clubs alsaciens le nombre de participants envisageant de participer à la journée.

7- Questions diverses

La Ligue d'Alsace est officiellement dissoute.

Afin d'être mieux identifiable lors d'animations, l'achat de flammes est proposé. Le principe est accepté, reste à voir le visuel, Christian Bottemer accepte de s'en charger et de faire des propositions.

Arbitrage 18/11/2018, Christophe Villar à l'origine CCR de cette régionale déclassée en départementale, en devient l'ADR.

Activités du CDCO :

-participation au village sports de nature lors de la fête de la plongée à Holtzheim les 15 et 16/09

-participation aux commissions technique, sports de nature et événementiel dans le cadre de l'étude pour la création d'un pôle de pleine nature par la Comcom Mossig et Vignoble durant le premier semestre.

AG 2019, la date du 25 janvier a été retenu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

Le Président

Le Secrétaire